



CRÉDIT FONCIER

Communiqué de presse à diffusion effective et intégrale

Paris, le 13 février 2018

Résultats 2017 du Crédit Foncier

I. ACTIVITE COMMERCIALE

Le 9 février 2018, le Conseil d'Administration du Crédit Foncier s'est réuni, sous la présidence de François Pérol, pour arrêter les comptes annuels 2017.

Le marché immobilier a connu une nouvelle année de hausse en 2017, porté par un niveau de taux d'intérêt très bas (1,5 % en fin d'année) et les mesures de soutien public. Ainsi, le volume de crédits immobiliers a atteint les 178 Md€ (hors rachats de créances), soit +13 % par rapport à l'année 2016 (157 Md€).

L'année 2017 a été marquée également par la baisse quasi continue de la part des rachats de créances dans les crédits nouveaux à l'habitat, passant de 62 % en janvier à 20 % en novembre. Les acteurs y voient le signe d'une rationalisation du marché.

Dans ce contexte, l'activité 2017 du groupe Crédit Foncier a été particulièrement soutenue sur l'ensemble de ses métiers : la production totale 2017 s'élève en effet à 11,8 Md€ dont 8,8 Md€ au titre du financement immobilier des Particuliers, soit une hausse de 25 % par rapport à l'année précédente et 2,9 Md€ au titre du financement des professionnels de l'immobilier et des équipements publics, en hausse de 22 % par rapport à 2016.

Dans le même temps, le groupe Crédit Foncier a assuré son refinancement grâce à l'émission de 6,1 Md€ d'obligations foncières par la Compagnie de Financement Foncier. Ces émissions, réalisées dans de très bonnes conditions, sous formats public et privé, comprennent notamment quatre *benchmarks* : au premier semestre deux émissions chacune de 1,5 Md€ réalisées à des maturités de 7 et 5 ans, suivies au troisième trimestre d'une émission de 1,25 Md€ à 7 ans, puis en fin d'année d'une nouvelle émission de 0,5 Md€ à 15 ans. Au 31 décembre 2017, l'encours d'obligations foncières de la Compagnie de Financement Foncier s'élève ainsi à 63,4 Md€ (y compris les dettes rattachées).

II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (IFRS)

<i>En millions d'euros</i>	2017	2016	Variations
Produit net bancaire (PNB)	555	797	- 30 %
Frais de gestion	-473	-511	-7 %
Résultat brut d'exploitation (RBE)	82	286	-71 %
Coût du risque	-81	-120	-33 %
Résultat sur autres actifs	-21	4	na
Impôts sur le résultat	54	-115	na
Résultat net part du groupe	33	57	-42 %

Le produit net bancaire atteint 555 M€, en retrait de 30 % par rapport à 2016, sous l'effet principal d'une marge nette d'intérêts en baisse, impactée en particulier par des remboursements anticipés élevés depuis 2015 ainsi que des niveaux de renégociation devenus plus significatifs en 2017.

Le montant des frais de gestion diminue à 473 M€ en 2017, dont 24 M€ au titre de la contribution au Fonds de Résolution Unique (FRU) comparé à 511 M€ en 2016 dont 19 M€ au titre de la contribution au FRU. Ainsi, les frais de gestion notamment hors impact de la contribution FRU et d'une provision spécifique relative au nouvel accord de gestion prévisionnelle des départs à la retraite sont en réduction de 15 M€, illustrant les efforts continus de maîtrise des coûts.

Le coût du risque s'améliore à 81 M€ vs 120 M€ en 2016. Cette évolution favorable retranscrit en particulier l'amélioration du niveau de risque des générations de crédits aux particuliers entrés au bilan depuis 2011, ainsi qu'un coût du risque favorable sur les *Corporates*.

Le résultat sur autres actifs inclut les conséquences des désengagements de participations non stratégiques.

Le résultat net part du groupe s'établit à 33 M€ intégrant un produit d'impôt de 41 M€ lié à la ré-estimation en 2017 du montant fiscalement déductible des soultes versées lors de la résiliation passée de swaps comptabilisés en macro couverture.

III. INFORMATIONS BILANCIELLES (IFRS)

Le bilan consolidé du Crédit Foncier au 31 décembre 2017 s'élève à 114,3 Md€, en réduction de 12,4 Md€ par rapport au 31 décembre 2016.

Dans un contexte persistant de taux bas, le Crédit Foncier a connu, comme l'ensemble des acteurs bancaires en France, un niveau important de remboursements anticipés sur les crédits immobiliers. Les encours de prêts et créances à la clientèle (dont 50,4 Md€ de crédits au logement) s'établissent à 79,8 Md€ au 31 décembre 2017 contre 84,7 Md€ au 31 décembre 2016.

Le Crédit Foncier a poursuivi la réduction de son portefeuille d'actifs internationaux en cédant pour 296 M€ d'expositions. Ces opérations ont concerné des expositions localisées au Japon et aux États-Unis.

IV. INFORMATIONS PRUDENTIELLES

Le Crédit Foncier a maintenu la gestion de sa solvabilité en 2017.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/17¹	31/12/16		31/12/17²	31/12/16
Fonds propres <i>CET1</i>	3 181	2 911	Ratio <i>CET1</i>	10,3 %	9,2 %
Fonds propres <i>Tier -1</i>	3 871	3 629	Ratio <i>Tier-1</i>	12,6 %	11,4 %
Fonds propres complémentaires	11	13	Ratio de solvabilité globale	12,6 %	11,5 %
Fonds propres totaux	3 882	3 642	Ratio de levier²	3,9 %	3,4 %

Le ratio de solvabilité global (en régime transitoire) est de 12,6 % au 31 décembre 2017, en hausse par rapport au 31 décembre 2016 (11,5 %). Le ratio de *Common Equity Tier One (CET 1)* ressort à 10,3 % à fin 2017, également en amélioration par rapport à 2016 (9,2 %), avec des fonds propres de base (*CET 1*) en augmentation à 3 181 M€ à fin décembre 2017 contre 2 911 M€ il y a un an.

Le groupe Crédit Foncier a maintenu la gestion prudente de sa liquidité : le ratio de liquidité court terme (LCR) du Crédit Foncier³ est supérieur à 110 % au 31 décembre 2017.

Sauf mention contraire, les données financières du présent communiqué de presse sont à ce jour estimées et issues des états financiers consolidés du groupe Crédit Foncier. Ces derniers comprennent les comptes consolidés et les notes explicatives liées, établis conformément aux normes IFRS et aux normes BPCE applicables.

En date de publication du présent communiqué, les procédures d'audit menées par les Commissaires aux comptes sur les états financiers annuels sont en cours.

L'information réglementée est disponible sur le site Internet : www.creditfoncier.com dans la rubrique « Finance/Information réglementée » et est publiée en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code Monétaire et Financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Contacts Presse

Nicolas Pécourt
Directeur de la Communication et RSE
T : 01 57 44 81 07
nicolas.pecourt@creditfoncier.fr

Kayoum Seraly
Responsable Information et Relations Presse
T : 01 57 44 78 34
kayoum.seraly@creditfoncier.fr

¹ Les fonds propres et ratios prudentiels sont calculés en méthode standard conformément à la réglementation CRR/CRD IV.

² Ratio de levier après neutralisation des expositions intragroupe.

³ Périmètre Crédit Foncier et Socfim, hors Compagnie de Financement Foncier (société de crédit foncier du groupe). Le ratio LCR de la Compagnie de Financement Foncier est également supérieur à 110 %